

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	\$1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	\$1 0 0
Aux deux publications réunies,	\$2 10 0
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion,	25c-6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	30c-6d.
Au-dessus par lignes,	4d
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies. Grâce à cette faveur populaire, l'existence de la REVUE CANADIENNE et de L'ALBUM, est appuyée sur des garanties solides et durables. C'est pour les augmenter et nous en rendre digne que dans l'année qui va commencer, nous redoublerons d'efforts, pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

Notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Découvertes des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, Scientifiques et Littéraires ; Chroniques des salons de Londres, de Paris et de toutes les capitales de l'Europe, Chroniques des Théâtres et des Tribunaux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe, etc., etc. Revue Agricole, Revue Médicale, Artistique pour 1847. etc.

Montréal, 29 Décembre, 1846.

Programme

DE LA Revue Canadienne POUR L'ANNÉE 1847.

En commençant nos travaux de 1847, nous croyons devoir faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de nos publications, et des changements et améliorations que nous nous proposons de faire à notre journal pendant l'année qui commence.

Après deux années d'existence, l'expérience nous a prouvé que la grande difficulté, le grand obstacle qui s'oppose à l'avancement et aux progrès du journalisme en Canada, c'est l'absurde système du long crédit malheureusement encore répandu parmi nous. Un journal peut avoir trop de circulation ; mais cette circulation, au lieu de lui être avantageuse et profitable ne peut que lui nuire et lui faire tort, si elle n'est accompagnée de remises certaines et régulières.

Pour le journal, le crédit est ruineux, il a pour résultat et pour conséquence la perte de temps, des frais de collection énormes, l'absence de tout énergie et indépendance dans le ton de la presse, qui font qu'au lieu de grandir et de prendre chaque jour une nouvelle force, une nouvelle influence, le journal traîne le plus souvent une misérable existence, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour la société, et fait le désespoir de ceux qui s'engagent dans la carrière de la presse périodique.

Que le public ne trouve donc pas mauvais que nous l'entretenions aujourd'hui d'un sujet qui l'intéresse lui-même autant que nous, puisque tout le monde doit avoir à cœur le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Regardons la société anglaise autour de nous, les efforts qu'elle fait pour soutenir la presse périodique, les cents feuilles qu'elle a déjà établies et réfléchissons qu'il faut partager avec eux ce quatrième pouvoir de l'état, si nous voulons combattre pour les trois autres et les conquérir à notre tour. Aujourd'hui le journal est devenu une nécessité, un besoin indispensable pour une société civilisée, mais pour nous qui sommes placés au milieu d'éléments hétérogènes, au milieu d'une population différente d'avec nous par la religion, les mœurs et le langage, c'est une double nécessité ; c'est un signe de ralliement, un moyen de conservation de propagation de nos mœurs, de notre langue et de nos idées ; sans une presse libre, indépendante et énergique, la libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs. L'anéantissement des derniers restes de *family compact*, sa destruction complète. La vente des terres de la couronne. Un meilleur système de judicature. Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de *La Revue Canadienne* ; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de *La Revue Canadienne*, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

Il faut donc se donner la main pour affranchir la presse des entraves qui lui ôtent cette liberté d'action sans laquelle elle ne peut rien ; c'est le devoir de tout bon citoyen, de tout ami vrai de son pays, de travailler à élever et améliorer la position du journalisme en Canada.

Nous demandons donc la coopération de tous nos compatriotes ; nous voulons détruire ce misérable système de crédit qui ruine le journal, et l'empêche d'avancer. En Angleterre, en France et aux Etats-Unis, ou les prix des journaux sont si élevés, les abonnements se paient invariablement d'avance. En Canada les journaux qui sont à si bas prix, ne sont payés qu'après de longs délais. N'est-ce pas absurde ?

Le propriétaire de la *Revue Canadienne*, tout en se félicitant de la position que la faveur publique a faite à sa feuille et du grand encouragement qu'il a reçu en 1846, est bien déterminé à persister à exiger de la part de ses abonnés le paiement régulier de leur abonnement. C'est à cette pratique qu'il doit une partie de ses succès et qu'il peut promettre d'ici au premier mai prochain, L'AGRANDISSEMENT DE SA FEUILLE.

Il espère donc qu'avec le concours de ses amis et du public en général, l'année 1847, sera pour le journal une année féconde en événements et en résultats importants. Les questions qui vont se présenter à la discussion offrent un intérêt majeur et un vaste champ d'observation. C'est d'abord l'état désorganisé de notre administration provinciale, la position de plus en plus avantageuse du parti populaire, l'éducation élémentaire de nos populations, la liberté du commerce, le développement de l'industrie, l'établissement des chemins de fer et des télégraphes électriques et une foule d'autres sujets également importants et intéressants, qui vont occuper l'esprit public et qui méritent l'attention de tous nos lecteurs.

LA PROCHAINE SESSION DE NOTRE PARLEMENT ne sera pas un des moins graves événements de 1847. Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, voire même les spéculations, les bruits qui courent devront occuper la presse.

Durant la session la *Revue Canadienne* agrandie contiendra tous les débats et donnera toujours les meilleurs informations politiques aussi à bonne heure que possible.

Quant aux nouvelles d'Europe, aussitôt leur arrivée en ville, nous les donnerons dans un Extra, si ce n'est pas notre jour de publication.

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant des nouvelles de la ville, des affaires commerciales et municipales, etc. Enfin de tout ce qui peut les intéresser.

LA REVUE CANADIENNE soutiendra comme par le passé de tous ses forces, de toute son énergie le PARTI RÉFORMISTE du Canada, sincèrement persuadée que le pays ne peut prospérer que par le triomphe des principes qu'il professe et des doctrines politiques qu'il veut mettre en pratique.

Nous voulons le gouvernement responsable, tel que compris par lord Durham, et par nos chefs politiques MM. Lafontaine et Baldwin. La liberté commerciale, aussi étendue que possible.

L'éducation nationale, même par une contribution forcée.

La réforme du tarif des postes, des taux uniformes et le contrôle donné au gouvernement provincial.

Un tarif bas et seulement établi pour les revenus publics.

L'abolition des lois de la navigation. La libre navigation du St. Laurent.

L'encouragement de l'industrie nationale, mais non par la protection des tarifs.

Un meilleur système de judicature. Un système de banqueroutes qui protège également et les droits du créancier et le débiteur malheureux.

Enfin une justice égale pour tous les sujets et de l'économie dans toutes les diverses branches du service public.

Voilà pour la partie politique de *La Revue Canadienne* ; quant à la partie littéraire, nous pouvons assurer nos belles dames qu'elles y trouveront autant d'intérêt que par le passé. En agrandissant notre format, nous pourrions leur donner encore plus de matières instructives et amusantes à lire. Le clergé trouvera aussi dans nos colonnes une grande variété de nouvelles religieuses et nous espérons qu'il nous continuera son bienveillant patronage.

L'Album Littéraire et Musical de *La Revue Canadienne*, continuera à paraître par livraison mensuelle régulièrement le 25 de chaque mois. Il ne sera apporté aucun changement à cette publication en 1847. Le choix des matières sera toujours fait avec le même discernement et de manière à orner et l'esprit et le cœur en leur présentant en même temps des beautés littéraires et des principes de la plus pure morale.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations ; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès ; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la *Revue Canadienne*, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la *Revue Canadienne* et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs ; l'intérêt que nous prenons au progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non ; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la *Revue Canadienne* et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, POUR UN AN payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnerez par là 50/0.

Montréal 29 Décembre. 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE, COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité.—PRIX : 20s.—Élégamment Relié, 24s.—Ecrire Franco.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE
DE LA
REVUE CANADIENNE

LE Propriétaire de cet Etablissement à l'honneur d'annoncer au public, que son Atelier Typographique est maintenant au grand complet, et que les matériaux qui le composent ne cèdent en rien à ceux d'aucun autre établissement de ce genre en Canada.

Il se fait que les Messieurs qui ont apprécié la pensée d'une telle entreprise, qui est pour eux véritablement un besoin dans notre grande et florissante Cité.

On se charge de l'impression typographique de toutes espèces d'ouvrages français et anglais comme les suivants :

Livres,	Famphlets,	Circulaires,
Affiches,	Catalogues,	Lettres de faire part,
Billets d'Enterrements,	Polices d'Assurances,	Billets de Banques,
Traites,	Cheques,	Connaissances,
Adresses d'Affaires,	Cartes de Visites,	Programmes de Spectacles,
Soirées Musicales,	Annales de Sociétés,	Annales de Diligences, &c.

Au désir des personnes, les Impressions sont faites en Encre colorée de toutes sortes, et en Or ou en Bronze, dans un genre simple et uni avec luxe.

Ceux qui veulent s'annoncer dans la REVUE CANADIENNE, pourront le faire dans toute la variété et originalité possible.

LOUIS O. LE TOURNEUX.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

UN EFFET DE MAGNETISME.

HISTOIRE INCROYABLE.

(suite.)

III

Née à Lille, d'une famille qui tenait un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville, Marguerite Després avait à peine connu son père qui était mort quelques années après la naissance de son enfant unique. Au moment où elle achevait son éducation dans l'un des meilleurs pensionnats de Paris, elle eut le malheur de perdre aussi sa mère ; de sorte qu'à dix-neuf ans, elle alla demeurer avec une tante, sœur de sa mère, la seule parente qui lui restait, dans une petite ville de Belgique, que cette tante habitait, Marguerite Van... femme d'un cœur excellent et d'un esprit tant soit peu gâté par les romans qu'elle avait lus dans sa jeunesse, était une veuve sans enfants, possédant une assez belle fortune : elle conçut bientôt un tel attachement pour sa nièce, dont elle avait la tutelle, que la jeune orpheline, profondément affectée d'une perte encore récente, retrouva chez elle la tendresse et la sollicitude dont sa mère l'avait entourée. Quoiqu'elle fût d'une constitution délicate et nerveuse, la santé de Marguerite paraissait florissante ; mais, au bout d'une année, elle commença à éprouver un mal indéfinissable, auquel les médecins trouvèrent plusieurs noms à donner, sans pouvoir y apporter le moindre adoucissement. Quelques uns des plus malins furent d'avis qu'un bon mari seul pouvait opérer une guérison radicale, conseil banal qui lui faisait hausser les épaules. Souvent elle se retirait dans sa chambre pour pleurer, sans savoir pourquoi elle pleurait ; il lui semblait qu'un nœud coulant lui serrait la gorge et que cette effusion de larmes la soulageait momentanément. Le cœur lui battait avec violence, de longs soupirs sortaient de sa poitrine oppressée ; enfin elle était sans cesse en proie à ce paroxysme fébrile qu'éprouve une personne qui se sent menacée d'un grand malheur ; c'est la seule indication qu'elle pou-

vait donner de ce mal étrange. Sa bonne tante essaya de tous les moyens pour la distraire et l'égayer : elle la mena dans les lieux où se réunissait l'élite de la jeunesse des environs, dans les bals, dans les kermesses ; mais là ses souffrances semblaient s'aggraver, et le lendemain ses étouffements redoublaient.—Cependant, à sa pâleur près, sa beauté vraiment remarquable n'était nullement altérée ; d'où l'on concluait généralement qu'elle était plus hypocondre que malade. Les jeunes gens du pays ceux surtout dont elle avait repoussé les avances, l'avaient en outre baptisée du nom de *femme incomprise*, et peut-être y avait-il un fond de vérité dans cette ironique dénomination ; mais, était-ce sa faute à elle si ces jeunes gens ne pouvaient la comprendre ? Était-ce sa faute, à cette pauvre fleur, si elle avait été transplantée sur un sol où elle s'étiolait ?

La jeune Française déprimait dans sa petite ville. Douée d'une intelligence peu commune et d'une profonde sensibilité, ces nobles facultés la rendaient malheureuse et creusaient dans son cœur un vide immense. Que de fois, elle épancha son âme dans des pages que Georges Sand elle-même n'eût pas dédaignées ! Mais, hélas ! elle n'avait personne au monde à qui elle pût communiquer ces pages, pas une âme avec qui elle pût échanger des lettres expansives ; car ses anciennes compagnes de pension étaient dispersées, et aucune sans doute ne pensait plus à elle. Quant à sa tante, elle se serait bien gardée de lui dévoiler ses intimes pensées ; c'eût été lui causer une peine inutile. Sa tante était si bonne ! Aussi Marguerite s'accusait-elle de ne pas l'aimer assez, quoiqu'elle l'aimât de toute son âme ; aussi se reprochait-elle son inaptitude à goûter le bonheur que sa tante s'efforçait de lui procurer.

Une fois ou deux par an, Mme V... la menait à Bruxelles, où elles passaient quelques jours à faire des emplettes dans les magasins et à parcourir la ville. Les distractions de ce voyage lui rendaient quelques gaietés et retrempeaient sa santé ; pour plusieurs semaines. Elle aimait à se promener dans ce beau parc, dans cette belle rue Royale, sur ces magnifiques boulevards qui font de Bruxelles l'une des plus belles capitales de l'Europe. Là, tout révélait son imagination, tout lui rappelait les doux séjours où son heureuse enfance s'était écoulée : Paris la grande ville, Lille où elle avait vécu auprès d'une mère chérie !— Cette jeune fille était douée du sen-

timent du beau, du grand ;—généreuse faculté qui aspirait à grandir et à se développer, mais qui était comprimée dans le cercle étroit où elle végétait, semblable au palmier du désert dont la tête est écrasée par le toit vitré d'une serre étouffante.

Ce fut dans un de ses voyages à Bruxelles, que sa tante, toujours inquiète sur la santé de Marguerite, voulut consulter le magnétiseur dont son journal vantait depuis long-temps les expériences et les cures merveilleuses. Vous connaissez déjà le résultat de cette mystérieuse consultation, ainsi que la singulière lettre que la crédule dame adressa à Paul sans le connaître, en réponse à un avis non moins original de la même feuille, et vous savez que Paul mit cette lettre dans sa poche, sans avoir pris la peine de la décacheter.

Il me reste à raconter ce qui advint, ce même soir, à notre ami Paul.

Ce soir-là, Paul alla au théâtre royal : on y donnait *Misanthropie et Repentir*, drame de Kotzebue, qu'il est de bon ton de trouver ridicule aujourd'hui. Il se plaça à la galerie derrière quelques femmes élégamment parées, et dont l'une, d'une beauté remarquable, était des épaules que l'œil d'un artiste devait trouver irréprochables. Mais ce n'était pas précisément pour contempler de belles épaules qu'il avait choisi cette place ; c'était plutôt pour obéir à la monomanie dont j'ai déjà parlé : il voulait observer les impressions qu'exciteraient sur sa voisine les scènes d'un drame plein d'intérêt et d'émotion. Jamais il n'avait obtenu de cette épreuve le résultat qu'il désirait, et ces déceptions n'avaient pas peu contribué à le confirmer dans le jugement sévère qu'il portait sur les femmes, savoir, que plus elles sont belles, plus elles sont insensibles et froides. Il avait d'ailleurs un intérêt particulier à renouveler son épreuve en cette occasion : la jolie dame qui lui était inconnue ; il l'avait plusieurs fois rencontrée dans le cercle borné des personnes qu'il fréquentait, et avait eu pour elle des attentions que l'on avait remarquées, et d'où l'on inférait qu'elle ne lui était pas indifférente. Paul, à vrai dire, avait souvent songé qu'elle lui convenait sous plusieurs rapports, et s'il avait pu espérer de trouver en elle une femme selon son cœur, nul doute qu'il n'y eût pensé plus sérieusement.

Mme Dorval, qui était en congé à Bruxelles, fut, ce soir-là comme toujours, saisissante de naturel et d'expression. Mais Paul était trop préoccupé de l'impression qu'elle produirait à ses côtés pour en éprouver une bien vive lui-même. Après avoir échangé un salut de politesse avec sa voisine qui accompagna le sien d'un gracieux sourire, il la considéra de manière qu'elle ne pût s'apercevoir de l'examen qu'elle subissait. Un moment avant la reconnaissance du *Misanthrope* et de son ami, Paul se sentit très ému, non de ce qui se préparait sur la scène, mais de ce qui allait se révéler sur le masque jusqu'alors impassible de sa jolie voisine ; mais ce masque resta froid et immobile comme celui d'une statue. Paul espéra que l'entrevue du *Misanthrope* et de sa femme fondrait cette glace ; mais à l'aspect de ce tableau qui tirerait des larmes d'une pierre brute, un sourire dilata la bouche ovale de la belle dame, qui s'écria :

— Que cette scène est bête !

Ce n'est pas la scène qui est bête, pensa Paul en se levant brusquement, et comme le drame touchait à sa fin, il alla s'enfoncer dans le coin le plus obscur d'une loge de parquet, en attendant l'opéra. Au moment où il entra dans cette loge, deux femmes en sortaient ; mais il ne les remarqua point, et il resta tellement absorbé dans ses pensées mélancoliques, que l'opéra fini, il n'avait rien vu ni entendu. La toile était baissée depuis assez long-temps, lorsqu'il s'aperçut à peut près seul dans la salle : il se hâta de sortir de sa loge ; mais au moment où il en ouvrait la porte, il sentit quelque chose sous ses pieds, et ramassa un petit volume relié : sous son occupation, soit que le diable le tentât, il mit ce livre dans sa poche, au lieu de le remettre à l'ouvreuse, chargée de recevoir en dépôt tout objet perdu.

Quand il fut rentré chez lui et couché, il examina sa trouvaille.

— Doré sur tranche !... Relié en maroquin vert !... Je gage que ce livre appartient à une femme.— En même temps il l'ouvrit, et il lut sur la première page : *Méditation poétique et religieuse*, par Aiphonse de Lamartine. En regard du titre, sur la page blanche, ce nom était écrit à la main : *Marguerite Després*.

Je l'avais deviné, que c'était une femme, reprit-il. Voici une *Méditation* qu'elle a marquée avec une violette encore toute fraîche :— c'est l'*Isolément*. . . Quels beaux vers ! . . .

« Souvent sur la montagne, à l'ombre d'un vieux chêne, « Au coucher du soleil, tristement je m'assieds ; « Je promène au hasard mes regards sur la plaine, « Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds. . . »

Il poursuivit la lecture de cette pièce empreinte d'une touchante mélancolie, et quoiqu'il la sût par cœur toute entière, il la lut encore plusieurs fois, jusqu'à ce que son imagination s'égarant dans de vagues rêveries, il se trouva dans une vaste plaine, entrecoupée de bois et de prairies comme les campagnes de Flandre. Une colline assez haute, accident rare dans ces

et de séparation, ces menteuses protestations d'attachement que nos bons amis les tories font partout dans leurs gazettes.

(A continuer)

EXQUISSE de la Vie et des Travaux Apostoliques de Sa Grandeur Mgr. FRANÇOIS-XAVIER DE LAVAL-MONTMORENCY, Premier Evêque de Québec.

Nous avons reçu, ces jours passés, de l'auteur, un exemplaire de l'ouvrage ci-dessus, que nous avons lu avec le plus vif intérêt.

Cet ouvrage enrichira encore notre littérature par les souvenirs historiques qu'il renferme et son mérite intrinsèque.

Les Anglo-saxons qui sont venus après nos pères au Canada travaillent de leur côté à enrichir l'histoire de ce pays.

Nous avons bien quelques histoires du Canada, mais si vagues et si rares dans nos bibliothèques que vous n'y rencontrez que les titres des ouvrages qui furent autrefois écrits sur le pays.

L'ouvrage que nous recommandons aujourd'hui au public Canadien remplira une lacune; il fournira des documents et des matériaux à ceux qui voudront travailler à la gloire du pays.

L'auteur de cet ouvrage, qui cache son nom et qui veut rester ignoré à notre gratitude et nous devons rendre hommage à son activité.

MANUEL DE LA TEMPÉRANCE, PAR M. CHINIQUEY.

L'Apôtre de la Tempérance en Canada, vient de faire imprimer une seconde édition de son excellent livre.

M. l'abbé chiniquet en dotant le pays de cet ouvrage, a fait un acte patriotique qui lui donne droit à toute notre reconnaissance.

Jeunes amis, la religion et la patrie ont également à souffrir des boissons fortes; elles versent également des larmes sur les milliers de leurs enfants.

sur quelques points de notre malheureux pays; c'est partout, non seulement dans l'enceinte de nos villes, mais c'est au milieu de nombre de nos campagnes.

Il est peu de Canadiens qui puissent dire que parmi leurs parents ou leurs amis les plus chers, il ne se trouve personne que la boisson ait ruiné, flétri, dégradé.

Si ce funeste et redoutable ennemi de votre bonheur ne vous tient pas encore dans ses chaînes; s'il ne vous a pas encore frappé dans votre personne; toujours, vous devez craindre ses coups.

UN MONUMENT A LORD METCALFE! Les loose-fish de Montréal parlent bien d'élever un monument à la mémoire de leur grand patron.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE A QUÉBEC. — L'extrait suivant du Canadien que nous nous sommes permis de publier, est digne de l'attention publique.

Hier (8 janvier) était le jour fixé pour l'ouverture du terme supérieur de la cour du banc de la Reine de notre district.

Nous devons ajouter en terminant, que la plupart des membres les plus marquants du barreau regardent comme illégale la séance de la cour de la nuit dernière.

La glace est arrêtée à Valenciennes, le froid ce matin était intense. Le thermomètre était à 12° à huit heures.

Un cheval prit l'épouvante hier dans la rue Craig et alla se frapper contre une voiture, dans laquelle se trouvait un jeune homme du nom de Black.

Nous avons vu le projet d'adresse à lord Elgin. Elle contient les félicitations d'usage et l'espoir d'une bonne administration.

On doit se méfier de ceux qui demandent à loger trop tard dans la nuit. — La veille du jour de l'an, vers dix heures du soir, un homme fut demandeur à l'égard de M. Mercier.

Il paraît qu'il va s'opérer enfin un changement important à l'égard des chemins Macadamisés. Au lieu de se servir désormais de pierres calcaires, l'on fera usage de granit et autres pierres siliceuses.

CHEMIN DE FER MONSTRE. — Les journaux de New-York contiennent une annonce convoquant une assemblée publique pour promouvoir le grand projet d'unir les Océans Atlantique et Pacifique.

Le Président Polk a adressé un Message au Sénat recommandant l'augmentation et la meilleure organisation de l'armée.

La Chambre toute entière a rejeté la mesure proposée. Le Congrès n'aime pas l'idée d'un dictateur.

A Washington, tous sont d'opinion, de continuer la guerre avec énergie.

CHARGEMENT HORS DE SAISON. — La barque Alvert de Londres, capitaine Davidson, a commencé, le 27 novembre, son chargement de marchandises, qu'il a fini le 9 décembre.

TELEGRAPHE ELECTRO-MAGNETIQUE. Nous sommes fiers de voir l'énergie et l'esprit d'entreprise déployés par nos compatriotes de Québec au sujet du Télégraphe entre Halifax et leur ville.

A une assemblée publique des citoyens de Québec tenue à l'Hotel-de-Ville jeudi le 7 janvier 1847, et convoquée à la requête d'un certain nombre d'entre eux, par son honneur G. O'Neil Stuart, écuyer, maire de cette ville.

Sur la proposition de l'honorable William Walker, secondé par Jean Chabot, écuyer, M. P. P., il a été Résolu 1. Que les relations politiques et commerciales entre le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Canada.

Sur la proposition de l'honorable René Edouard Caron, secondé par John Gilman, écuyer, Résolu 2. Que la ligne de vaisseaux à vapeur transportant les mailles royales entre Liverpool et Halifax.

Sur la proposition de l'honorable T. C. Aylwin, M. P. P., secondé par Joseph Cauchon, écuyer, M. P. P. Résolu 4. Que l'établissement d'une telle ligne par les chemins de poste de Québec au Nouveau-Brunswick.

Sur la proposition de James Bell Forsyth, écuyer, secondé par Charles Gethings, écuyer, Résolu 6. Qu'il soit formé une compagnie d'actionnaires et qu'il soit des maintenant ouvert des livres de souscriptions pour réaliser le dit capital de 26,500, divisé en 650 actions de 40 chacune.

Sur la proposition de Henry Pemberton, écuyer, secondé par Pierre Gingras, écuyer, Résolu 8. Que Charles Gethings, écuyer, soit nommé comme trésorier, jusqu'à ce qu'il soit nommé des directeurs.

Sur la proposition de Henry Burstall, écuyer, secondé par James Gibb, écuyer, Résolu 9. Qu'assûtôt qu'il aura été pris 400 actions, il soit convoqué une assemblée des actionnaires pour nommer des directeurs.

Sur la proposition de John Jones, écuyer, secondé par Charles Langevin, écuyer, Résolu 10. Que les directeurs fassent des démarches aussi promptement que possible pour fixer définitivement la ligne, sortir le bois nécessaire, et adopter toutes autres mesures pour que la dite ligne de télégraphe électrique soit mise en activité de bonne heure l'été prochain.

Résolu 10. Que les directeurs fassent des démarches aussi promptement que possible pour fixer définitivement la ligne, sortir le bois nécessaire, et adopter toutes autres mesures pour que la dite ligne de télégraphe électrique soit mise en activité de bonne heure l'été prochain.

M. le maire ayant alors quitté le fauteuil, le Dr. Morrin y a été appelé; et sur la proposition de l'honorable L. Massue, secondé par E. B. Lindsay, écuyer.

Résolu. Que les remerciements de cette assemblée soient votés à son honneur le maire pour sa conduite au fauteuil, et à M. Garneau comme secrétaire.

L'assemblée a été ensuite levée.

F. X. GARNEAU, Secrétaire.

Etats Unis.

Le Congrès Américain est fidèle aux principes Démocratiques. Il vient de refuser l'imposition des droits sur le thé et le café, ces deux articles de première nécessité.

Ici, ce n'est plus à la nourriture du pauvre que l'on s'attaque, mais à la bourse du riche; ce qu'on refuse d'un côté à M. Walker, on est tout prêt à le lui accorder de l'autre.

CONGRÈS. — Le 1er janvier, ont eu lieu les obsèques de M. Barrow, auxquelles ont assisté tous les membres du Congrès.

Il n'y a donc eu, le 2 janvier, séance qu'à la Chambre. Les représentants sont décidément favorables à la poursuite énergique de la guerre.

Après l'adoption d'une résolution ayant pour objet d'empêcher l'avenir qu'aucun membre pût, se dispenser d'émettre son vote, diverses motions ont été faites pour élever les droits de douane sur certains articles.

M. Wentworth a proposé, ensuite, de déclarer qu'il n'était pas convenable de lever une taxe sur le thé et le café; cette résolution a été adoptée par 115 voix contre 48.

Un exprès du général Patterson est arrivé à Brazos; il paraît que Santa-Anna s'avancé sur Saltillo, dans le but de s'opposer au passage du général Worth.

Un passager de la goélette H. T. Johnson, arrivé de Tampico à la Nouvelle-Orléans, a apporté la nouvelle que, dans cette ville, une avant-garde de la cavalerie mexicaine, composée de 7,000 hommes environ, avait attaqué les forces américaines, au nombre de trois cents hommes.

Comme toujours, il y a dans ces nouvelles, du vrai et du faux; nous avons peine à croire que 7,000 cavaliers mexicains aient aussi facilement lâché prise devant 300 Américains.

Il est évident que Santa-Anna, en restant dans l'inaction à San-Luis-Potosi, avait pour seul but d'attendre la décision du Congrès mexicain; si verticalement il a quitté ses cantonnements, nous devons en tirer la conséquence que le congrès s'est prononcé; qu'il s'est même prononcé dans un sens défavorable à la paix.

De quantités considérables de marchandises sont arrivées à Tampico; mais comme les communications avec l'intérieur n'ont pas encore été rétablies la plupart des détenteurs de ces marchandises ont été obligés de les saisir et de s'en défaire à vil prix.

UN HOMME ARTIFICIEL. — Le mémorial Bordelais raconte que près de la ville de St-Sever vit un vieux soldat, qui a une jambe de bois, un bras artificiel, un œil de verre, un ratelier complet de fausses dents, un nez en argent recouvert d'une substance imitant la couleur de la chair, et un menton en argent.

LE PORT DE NEW-YORK. — Il résulte d'un tableau officiel du mouvement du port de New-York que, pendant l'année 1846, il est entré dans ce port 2,293 bâtiments, dont voici les indications principales: navires américains 1,626;

anglais 380, brémois 67, suédois 41, hambourgeois 26, norvégiens 21, hollandais 20, danois 15, portugais 16, et français 15. La France ne vient donc qu'en dixième rang, mais elle vient en réalité en cinquième rang, les quatre autres marines ne comptant que de 1 à 4 trois-mâts, tandis que la marine française compte 5 trois-mâts, 7 barques et trois bricks.

Tableau comparatif du nombre des arrivages et des passagers à New-York depuis 1840. Columns: Années, Navires, Passagers. Data: 1840... 1953... 62,797; 1841... 2118... 57,337; 1842... 1960... 74,949; 1843... 1832... 46,302; 1844... 2208... 61,002; 1845... 2044... 82,960; 1846... 2293... 115,230.

On voit qu'il y a eu, dans les deux cas, proportion croissante. Les 115,230 passagers arrivés en 1846 donnent l'énorme moyenne de 400 à 500 par jour.

CORRESPONDANCES.

J. M. A. Varennes. Reçu remis. Dr. M. St. Jean. do. Jos. D. do. do. J. G. M. Vaudreuil. do. R. H. Boston, E. U. Reçu remis des mains M. B. D. de cette ville. A. F. B. St. Edouard, les journaux expédiés.

Naissances.

En cette ville, ce matin, la dame de M. Emanuel Benoit, Typographe, a mis au monde un fils.

Mariage.

A Trois-Rivières, jeudi le 7 courant, par Messire Thomas Caron, prêtre, Léon Caron, écuyer, de la Rivière du Loup, à Dlle. Maria-Elizabeth Waltzien, de la ville des Trois-Rivières.

Décès.

En cette ville, vendredi, le 8 du courant, après une longue maladie, supportée avec la patience d'une vraie chrétienne, Dame Marie Desjardins, veuve de feu François Sansquartiers, à l'âge de 84 ans.

A St. Jean, jeudi le 7 courant, après une longue maladie, Dame Lisette Sénéchal, épouse de M. Chls. Goulette. Un époux et sept enfants qu'elle laisse ne cessent de déplorer en elle la perte d'une épouse et d'une mère véritablement chrétienne.

A St. Léonard, paroisse de la Longue Pointe, le 8 du courant, à 5 heures P. M., après une longue et douloureuse maladie, André Guy, écuyer, ancien et respectable citoyen de Penderoi, âgé de 78 ans.

A Châteauguay, le 4 du présent, à l'âge de 77 ans, dame Geneviève Lefrançois, épouse de Charles Rhéaume, après 5 mois 4 jours de maladie.

A St. François, Nouvelle-Beauce, le 4 du courant, M. George Guillet de Québec, âgé de 32 ans.

A Datmouth, le 7 courant, John Stayner, écuyer, âgé de 58 ans.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière j'ai joint d'un côté à Henry Lamb Ec. et d'autre côté ou représentants Kester, avec deux maisons et autres bâtiment dessus construits.

Pour les Conditions s'adresser au Soussigné, J. A. LABADIE, N. P.

PIANOS.

A VENDRE Deux superbes PIANOS carrés à Boîtes d'Acajou à 61 Octaves, à action à patente, d'après le principe de New-York, faits par GEORGE BROWN de Montréal, (ci-devant ce New-York) d'un accord et d'un jeu supérieur à toute autre manufacture de Montréal. Ils seront vendus à 30 pour cent meilleur marché que tout autre importé de Londres et des Etats-Unis.

Les Dames et Messieurs qui désirent faire un bon acquisition front bien de passer au No. 4 rue St. Jean, où on trouve la preuve de ce qui est avancé ici. GEORGE ANDERSON.

12 janv. 1847. N. B. — Vieux Pianos à vendre de 15 à £30. Il paye le plus haut prix pour vieux Pianos en échange.

En Vente à la Librairie Canadienne d'E. R. Fabre et Cie.

PRÉCIS physiologique sur les couleurs de la colonne vertébrale ou exposé des moyens de prévenir et de corriger les difformités de la taille, particulièrement chez les jeunes filles &c., &c. par C. Lachaise 1 vol. in 8° avec 6 planches.

FROMAGE DE GRUYÈRE.

QUELQUES MEULES SEULEMENT de cet excellent fromage à vendre par E. R. FABRE & CIE. 12 janv. 1847.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique. Montréal, 8 janvier, 1847.

LES Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du St Laurent et de l'Atlantique sont par présentes notifiés et requis de payer au Trésorier, au Bureau de la Compagnie No 18 petite rue St. Jacques, en cette ville, le second instrument de Quatre Lieres seize centes courant, par action, le ou avant le QUATRE Février prochain.



PLACES DE MOULINS De Prix.

AVIS est par le présent donné que le BAIL d'une PLACE de MOULIN de PRIX située sur le côté SUD du Bassin du Canal de LACHINE au dessus du Moulin à Vent et désigné sur le Plan comme Lot No. 2, sera vendu à l'enchère publique au BUREAU des TRAVAUX PUBLICS, Mardi, le DOUZIEME jour de JANVIER prochain, à MIDI, le prix de départ sera de £107 10 0 courant par année payable semi-annuellement.

Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire T. P.

Dép. des Travaux Publics, Montréal 18 déc. 1846

Montres, Bijouteries, ET AUTRES ARTICLES,

Qui peuvent être offerts comme Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des chefs de famille et des jeunes Messieurs, sur son assortiment choisi et varié de Montres en Or, de Dames et de Messieurs, Bagues et Pendants d'oreilles, Epinglettes, Porte-Crayons en Or et en Argent, petites Peindules dans le dernier goût, Argerterie, Instrument de Musique, et autres Articles de goût et de fantaisie, qui peuvent être offerts comme étrennes

L. P. BOIVIN, Rue St. Paul, Marché Neuf, 22 décembre.



AVIS AUX AUBERGISTES DANS LA CITÉ ET BANLIEU DE MONTRÉAL.

BUREAU DE LA PAIX, Montréal, 2 janvier 1846.

AVIS est donné par ces présentes, qu'une Session Spéciale de la Paix sera tenue par les Juges de la Paix, conformément aux Provisions de l'Ordonnance 2e, Victoria, chap. 14 au Palais de Justice, MERCREDI le YINGT JANVIER courant, pour délibérer sur le nombre de Certificats à être accordés pour obtenir des LICENCES d'AUBERGES, dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur de qui les dits Certificats seront accordés.

Toutes applications pour le renouvellement de et pour telles Licences doivent être faites à ce Bureau, avant le dit 20 du courant. La Licence de l'année précédente doit être également produite.

A. M. DELISLE, Greffier de la Paix.

PLATRE A ENGRAIS.

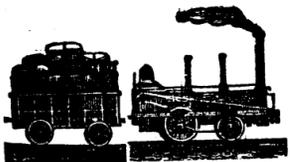
1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Soussigné bas prix. D. MASSON, 1 décembre 1846.

AVIS.

Le Soussigné ayant loué l'Etage inférieur du No 174 1/2 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Enca, il demande l'encouragement du Public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

JOHN JONES Tattersalles

CHEMIN DE FER DU CHAMPLAIN ET DU ST. LAURENT.



L'ASSEMBLÉE semi annuelle des Actionnaires de cette institution aura lieu au Bureau de la Compagnie, rue des Commissaires, LUNDI, le 18 janvier courant, auquel tous un état des affaires de la Compagnie sera soumis à l'Assemblée et un comité de Direction sera nommé pour l'année courante.

Bureau du Chemin de Fer Montréal, 5 janvier 1847.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, Montréal, petite rue St. Jacques No. 18, 24 déc 1846

L'ASSEMBLÉE annuelle et générale des Propriétaires du capital souscrit par la Compagnie du chemin du St. Laurent et de l'Atlantique aura lieu à ce Bureau en la Cité de Montréal, MERCREDI le 30e jour de JANVIER 1847, à DEUX heures précises de l'après-midi, aux fins d'élire TROIS DIRECTEURS à la place des honorables George Moffatt A. N. Morin et John Torrance Ecuyer qui cessent d'être en office ce jour: et pour occuper en général des affaires de la Compagnie en conformité à la 2e section de l'acte d'incorporation et de la 2e section des Règles et Réglements de la dite Compagnie

BUREAU A LOUER

DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE, Montréal, 9 octobre 1846

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Extrait. Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. £10,603 1 5

Cr. Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. £16,837 17 4

Par ordre du Bureau JOHN COLLINS, Caissier.

DILIGENCES

Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches).

Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane.

Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables.

W. ROBINSON, Propriétaire, Montréal. T. & T. LECOMTE, Propriétaires, Québec. S. & C. HOUGH, Propriétaires, Québec. MICHEL GAUVIN, Agens à Montréal, G. LEBLANC, O. GOUIN, Agent aux Trois-Rivières.

INSTITUT CANADIEN. AVIS.

LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont informés qu'une résolution prise à la séance du 26 novembre dernier, tous les membres de cette institution qui, au premier janvier 1847 n'auront pas payé tout le montant de leurs contributions échues avant cette époque, ne seront plus considérés comme membres de cette société et leurs noms seront biffés de la liste des membres de l'Institut.

V. P. W. DORION, Etud. en Droit, Montréal, 4 Dec. 1846. Secrétaire de l'Institut.

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, à des prix modérés. 28 juillet, 1846.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années. S'adresser sur le lieu à M. Girouard. St. Benoit, 11 août, 1846.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs. JESSE JOSEPH, Rue St. Sacrement, n. 6. Montréal, 14 août.

AVENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments.

J. A. LABADIE, N. P.

PAR LA REVUE CANADIENNE, Avocat,

A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THÉRÈSE, Après des batisses de M. Desbarats.

TRAITÉ sur les Lois Civiles

DU BAS-CANADA.

Par Henri Desrivieres Beaubien. TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s. En Vente Chez E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleights, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public.

PELLETIERIES.

Le soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelleteries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutria, Vision, Loure, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuils de Lorette et des Raquettes.

Andrew Hayes.

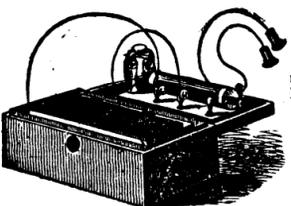
BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues St. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.

Un grand nombre de célèbres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE de SHERWOOD.



Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assidu afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude. MARCELLIN COTÉ & CIE. 31 juillet 1846.

BRAZEAU & JOUTRAS,

Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123, VIS-A-VIS LE MAGASIN DE ROBERTSON, MASSON & CIE. 6 nov.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy, 10 ditto Gin de Keups, 40 Balles Bouchons, 30 Quarts Vinaigre, 100 Caisses Chandelles de Damoulin et Supermaceti. DESRIVIERES et DEMSEY.

UN MEDECIN Munis de bonnes recommandations et qui serait marié trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard. Il lui faudrait venir immédiatement.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINQ-MARS, avertit ceux qui doivent à la dite faille de venir payer immédiatement le montant de leur compte au n° 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.

LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

PENSION.

DEUX ou TROIS PERSONNES désirant pensionner dans une MAISON PRIVÉE, trouveront tout l'accueil possible en s'adressant au No. 24, Rue St. Vincent. 24 nov. 1846.

BAPTISTE GARANT.

Agé de 16 ans, (avec des cheveux brun.) DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORONONS) est parti de la demeure de son Père Dimanche le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque. Il était habillé en étoffe grise avec un chapeau de soie noire, et des bottes françaises. Ceux qui donneront information à son père à St. Rémy ou à ce Bureau seront généreusement récompensés, et les dépenses qu'il aura faites seront bien payées.

Bureau de l'Aurore des Canadas. Montréal 10 Nov. 1846.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Soussignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informent le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulins qu'ils offrent en vente.

DESRIVIERES & DEMSEY, No. 28, rue St. François-Xavier. 10 nov.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des Etats-Unis, entr'autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air Light, et les célèbres Poèles de cuisine à patente de Back, poeles de salons à grille, Panel box Nursery Stoves, les compagnons d'Hyver, poeles de salles Air Light, à air tempéré, et richement ornés. Les poeles patentés de Buck et les poeles Air Light de Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou du coke, et seront vendus, d'essai pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait.

Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'économie, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée.

BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, etc.

L. P. BOIVIN,

Le Sus-signé vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent:

Montres en or émaillées pour Dames, Montres du riches do Messieurs, Chaîne-Gardes en or, Rubans-Courtes et Clefs en or, Cuirasses à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à canes, do topiz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.

Fusils, Brasses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, ATTENDU AUSSI: UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Eromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juillet, 184

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijoutier. Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits. 9 octobre 1846.

SOURCES DE ST. LEON.

LES SOURCES DE ST. LEON, situés à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.

Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents en auront constamment à vendre; à Montréal, chez MM. HARKIN & BADAUX; aux Trois-Rivières, chez MM. LARUE & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS. St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

PORCELAINES, FAYENCE ET VERRERIES.

1200 Paniers et Boucaults contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'emporté originairement ou réemporté par douzaine, à la demande des acheteurs.

H. B. SMITH & Co. Rue St. Paul, 11 sept.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Feuille d'Erdable en relief.

A vendre par L. P. BOIVIN. Marché-Neuf, 6 oct.

A LOUER.

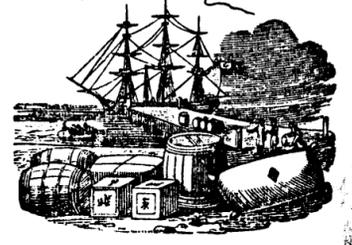
UNE MAISON en pierre à deux étages avec tagueusement située dans le village de Nicolet-avec cave, hangard, écurie, jardin et autres dépendances. Cette place a été occupée depuis huit ans par M. Woodworth. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sur les lieux. LS. BEAUCHEMIN. 23 crobre.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'honorer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possédait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans le Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir. 13 oct.



NOUVELLES MARCHANDISES.

BEAUDRY ET FRERE,

No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Arabian, le Caladonia, l'Eromanga et le James Comp bell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automobile, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss. de laine du dernier goût, Soie caréauté et autres descriptions, Draps pilots et castors, différentes couleurs, Dookin et Casimir, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etoffes à veste, du dernier goût, Flanelles, Couvertes et Plaids. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président. H. Mulbolland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de \$50 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme. On peut obtenir copies des Règles et Réglements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque, qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau. JNO. COLLINS, Secrétaire. Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hôtel. 2 juin 1846.

A VENDRE

10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles Petits Livres de vie Dialogues et petits Dramas Grammaire des frères Exemples

AUSSI.—Une superbe guitare à clef Attendue de jour en jour par le Lord Colleswood et le Leander.

Pierres à moulages &c., moulages Français, et autres articles. LOUIS DELAGRAVE. No. 60 Rue des Commissaires. 4 septembre.

Toile à Blueaux, de Hollande

DE PREMIERE QUALITE. AVENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 105, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain. L. DELAGRAVE. 28 aout.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road. 25 août 1846.

FAITES ATTENTION

VENDRE au magasin de TAPIS A L'HUILE, M. A. LAPLANTHE, No. 105, Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de persans et grands assortis, pour Chambre, Salon, etc., et autres tapis, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Tapis, et Soies Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, etc., pots et Manteaux, etc.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE